

L'hon. M. Olson: Le marché s'est sensiblement amélioré les derniers jours d'août et nous avons confiance, comme sans doute les producteurs, que la situation redeviendrait normale d'elle-même. Il est maintenant clair qu'elle ne s'est pas améliorée. Le député a parlé de dumping. S'il existe un dumping des pommes de terre en Colombie-Britannique, il y a des mesures immédiates que nous pouvons prendre.

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député de Saskatoon-Biggar pour une dernière question supplémentaire sur ce sujet.

L'AGRICULTURE ET LA SURTAXE AMÉRICAINE—LA POLITIQUE MINISTÉRIELLE

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Comme le ministre de l'Agriculture a déclaré à la Chambre que les effets de la surtaxe sur l'agriculture seront étudiés séparément pour chaque produit agricole, me dirait-il si l'on a mis en train une étude visant à déterminer l'effet de ces surtaxes, par produit, sur l'agriculture canadienne et s'il pourra bientôt nous dire en quoi consistera cette politique et de quelle façon on tiendra compte de ces cas particuliers?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Je réponds oui à la première partie de la question et aussitôt que possible, à la seconde.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

LE CHÔMAGE—LES PRÉVISIONS POUR L'HIVER

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Ma question s'adresse au premier ministre. Comme il aurait dit hier soir à l'émission «Encounter» que le taux de chômage devrait diminuer cette année, le premier ministre s'attend-il à ce que le pourcentage de chômeurs soit inférieur, cet hiver, à 6 p. 100 et, dans ce cas, quelles mesures prend-il à cet effet?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Eh bien, monsieur l'Orateur, il ne me sera pas possible, je pense, de donner des chiffres précis. Au cours de l'émission d'hier soir, j'ai simplement parlé de tendances. Je répète que je m'attends à ce que ce pourcentage diminue. Quant à des mesures précises, je n'ai rien à annoncer pour le moment.

M. McGrath: Le premier ministre pourrait-il nous dire sur quoi il se fonde pour affirmer que la courbe du chômage tendra à décroître cet hiver, et pourrais-je lui demander si un taux de chômage variant entre 6 et 5 p. 100 serait considéré comme un niveau acceptable pour le gouvernement?

L'hon. M. Trudeau: En réponse à la première partie de la question, je dirai que je me suis basé sur les indices économiques généraux comme le taux d'augmentation du produit national brut au cours du premier semestre de l'année, le nombre jusqu'ici inégalé de maisons mises en chantier durant cette même période, les stocks d'automne et l'augmentation de la demande de biens de consumma-

tion. Je n'ai pas examiné tous les indices détaillés mais me suis reporté aux généraux, qui marquaient une tendance de ce côté. Le député conviendra, j'en suis sûr, qu'il n'a rien perdu de son embonpoint et c'est là sans doute un indice à une certaine tendance.

• (11.30 a.m.)

M. l'Orateur: A l'ordre. La présidence accorde la parole au député pour une question supplémentaire, mais j'espère que ce sera bientôt le tour d'autres députés, qui pourront poser d'autres questions.

M. McGrath: Je voulais rappeler au premier ministre qu'il n'avait pas répondu à la seconde partie de ma question. Qu'est-ce que le gouvernement considère comme un niveau raisonnable de chômage pour le pays, cet hiver?

Le très hon. M. Trudeau: Un niveau légèrement meilleur que celui que l'opposition pourrait atteindre.

Des voix: Bravo!

D'autres voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. Encore une fois, nous devrions donner à d'autres députés la chance de poser leurs questions et revenir à celle-ci plus tard s'il y a moyen.

* * *

LES PERSONNES ÂGÉES

L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME PERSPECTIVES-VIEILLESSE

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Est-ce que lui ou son gouvernement ou l'un de ses ministres songent à la possibilité de préparer la voie à ce qu'on pourrait appeler un programme Perspectives-Vieillesse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, ces mots peuvent vouloir dire bien des choses. Nous songeons à des programmes pour aider les groupes de tout âge dans l'économie du pays.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'ASSURANCE-CHÔMAGE—LA MISE EN VIGUEUR DES NOUVELLES DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, comme le premier ministre disait hier soir que les futurs chômeurs—la gravité de la situation ne fait pas de doute—pourraient recourir à l'assurance-chômage, et qu'en vertu de la nouvelle loi, environ un million de Canadiens ne pourront bénéficier de la loi sur l'assurance-chômage avant le 1^{er} janvier 1972, le gouvernement va-t-il présenter un amendement en leur faveur afin qu'ils puissent tirer parti de la loi sur l'assurance-chômage avant cette date?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Non, monsieur l'Orateur.